CADRES EN MISSION

Programme de la formation

Rédiger un référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation en vue d'un dépôt RNCP

- Classe virtuelle
- 8 heures sur 1 jour(s)
- Salarié en poste · De 1 à 2 participants
- 500 € HT / 600 € TTC par participant

Description courte

La rédaction des référentiels constitue une étape déterminante pour tout projet de certification professionnelle.

Avec l'entrée en vigueur du décret n° 2025-500 du 6 juin 2025, France Compétences exige l'intégration systématique des transitions écologique et numérique ainsi que de l'accessibilité universelle dans les référentiels et les modalités d'évaluation.

Cette formation vise à accompagner les acteurs de la formation dans la **production effective** des trois référentiels (activités, compétences, évaluation), directement exploitables dans un dossier RNCP.

Profil des participants

Cette formation s'adresse aux :

- Responsables pédagogiques et ingénieurs de formation,
- Responsables qualité,
- Consultants et formateurs impliqués dans la construction de certifications,
- Équipes administratives accompagnant le dépôt d'un dossier RNCP.

Prérequis

- Connaissance générale du champ de la formation professionnelle et du cadre légal
- Une première expérience en ingénierie pédagogique est recommandée.

Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décomposer un métier en activités-types significatives et réalistes.
- Produire un **référentiel d'activités** conforme aux attendus France Compétences.
- Rédiger un **référentiel de compétences** en appliquant le triptyque *action – moyens – finalité* et en structurant des blocs certifiants.
- Élaborer un **référentiel d'évaluation** avec modalités, critères observables et échelles de validation.
- Intégrer dans chaque référentiel les exigences réglementaires (écologie, numérique, accessibilité, insertion).

- Finaliser un référentiel complet directement exploitable pour le dépôt d'un dossier RNCP.

Contenu

Module 1 – Construire le référentiel d'activités

Durée : 2h30

Présentation
Ce premier module permet aux participants d'entrer dans la logique de décomposition d'un métier en activités-types. L'accent est mis sur l'analyse concrète du travail réel et des situations significatives rencontrées dans la pratique professionnelle.

Méthode pédagogique
Le formateur alterne entre exposés illustrés, analyse collective de documents existants (fiches métiers, offres d'emploi, textes réglementaires), et ateliers collaboratifs où chaque stagiaire est amené à identifier et décrire des activités clés liées à un métier cible. Des études de cas concrètes viennent appuyer la réflexion.

Objectif pour le stagiaire
Savoir analyser un métier et en dégager une structure d'activités réaliste et exploitable dans le cadre d'un dossier de certification.

Livrable attendu
Un **référentiel d'activités complet**, organisé en activités-types et situations professionnelles significatives, prêt à être intégré au futur dossier RNCP.

Module 2 – Traduire les activités en compétences

Durée : 3h00

Présentation
Ce module est centré sur la transformation des activités professionnelles en compétences certifiantes. Chaque compétence doit être formulée de manière opérationnelle, observable et évaluable, en respectant le triptyque *action – moyens – finalité*.

Méthode pédagogique
Travail guidé de reformulation : les participants reprennent les activités produites en Module 1 et apprennent à les traduire en compétences. Le formateur propose des grilles d'analyse, des exemples validés par France Compétences et anime un travail de co-construction en sous-groupes. La séance inclut également une mise en cohérence avec les dimensions transversales imposées par le décret 2025-500 (transition écologique, numérique, accessibilité universelle).

Objectif pour le stagiaire
Savoir rédiger un référentiel de compétences structuré en blocs certifiants, garantissant la lisibilité et le caractère observable et évaluable des compétences.

Livrable attendu
Un **référentiel de compétences consolidé**, incluant les blocs certifiants et intégrant les compétences évaluables.

Module 3 – Concevoir le référentiel d'évaluation

CADRES EN MISSION

Durée : 2h30

Présentation
Le dernier module aborde la construction des modalités et critères d'évaluation. Il s'agit de passer de la compétence formulée à la manière de la mesurer, en garantissant des critères objectifs et observables.

Méthode pédagogique
Le formateur présente les attendus du décret 2025-500 et les exigences de France Compétences, puis accompagne les stagiaires dans l'élaboration de modalités d'évaluation adaptées (mises en situation professionnelles, études de cas, productions professionnelles). Chaque participant travaille sur la rédaction de critères d'évaluation, l'élaboration d'échelles et la définition des règles d'attribution de la certification.

Objectif pour le stagiaire
Être en capacité de concevoir un référentiel d'évaluation fiable, cohérent et conforme aux standards réglementaires.

Livrable attendu
Un **référentiel d'évaluation complet**, incluant modalités, critères et règles de validation, conforme aux attendus du RNCP et directement exploitable pour le dépôt du dossier.

Pédagogie et organisation

- **Apports théoriques contextualisés** : présentation des notions clés à l'aide de supports numériques interactifs (PowerPoint, schémas, exemples commentés).
- **Études de cas pratiques** : analyse collective de documents existants (référentiels déposés, fiches métiers, extraits réglementaires) partagés en écran.
- **Mise en pratique collaborative** : exercices via outils de visioconférence (salles virtuelles, partage d'écran) pour travailler directement sur la rédaction de référentiels.
- **Outils numériques partagés** : utilisation de modèles de référentiels, de canevas collaboratifs (Google Docs, Miro, ou équivalents) permettant une co-construction en temps réel.
- **Accompagnement interactif** : échanges en direct avec le formateur, corrections collectives et individualisées, ajustements en continu grâce aux productions des stagiaires.

Positionnement et Modalités d'évaluation des acquis

- **Avant la formation** : questionnaire de positionnement, recueil des attentes.
- **Pendant la formation** : évaluation continue (quiz, exercices, mises en situation).
- **Après la formation** : validation par la remise effective des trois référentiels produits.

Modalités d'évaluation des acquis

Les acquis de la formation se traduisent par la capacité du stagiaire à produire un référentiel complet d'activités, de compétences et d'évaluation, intégrant les dimensions transversales (transition écologique, numérique, accessibilité) et aligné sur les attendus de France Compétences.

Chaque production est corrigée et validée par le formateur, qui apporte un retour personnalisé et des ajustements méthodologiques pour garantir la conformité et la qualité du référentiel final.

Mode de validation

Fiche d'évaluation qualitative de la formation (à chaud) : questionnaire de satisfaction de CADRES EN MISSION

Attestation de fin de formation et/ou certificat de réalisation

Modalités et délai d'accès

Conditions d'accueil : Envoi de la convocation avec programme, règlement intérieur applicable aux stagiaires

Délai d'accès : Au plus tard 7 jours avant la date de début de la formation.

Référent handicap

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : *(mise en place de compensation…)*

Contact : Référent handicap 02 51 84 95 55 / 06 28 70 45 28 / nadiahadjeri@cadresenmission.com

Intervenant

Véronique ALBA - LE NERZE

Experte sur les sujets de la formation professionnelle, accompagne les organismes de formation dans leurs démarches de certification et démarches qualité.

Formée à l'approche Compétences et titulaire d'une attestation en ingénierie de formation, elle a participé à de nombreux travaux de rédaction de référentiels de compétences et d'évaluation.

Tél : 0611488722

Mail : veronique.vagne@gmail.com

Évaluations

2 inscriptions depuis le 07/10/2025

Taux d'acquisition des compétences : **95 %** (2 évaluations)

Satisfaction des apprenants : **4.7/5** (2 évaluations)